

6 décembre. — Le Conseil municipal approuve le projet qui lui est soumis et qui est restreint à :

1° L'ouverture d'une rue de seize mètres entre la place du Petit-Change et la place Saint-Paul ;

2° La création d'une rue de douze mètres de largeur entre le quai de Bondy et la rue de seize mètres précitée, sur l'emplacement occupé par la place de l'Ancienne-Douane ;

3° L'élargissement partiel des rues Lainerie et de l'Angile et du quai de Bondy ;

4° La suppression d'une partie des rues de l'Arbalète et Saint-Eloi, de la place de l'Ancienne-Douane et de l'impasse de ce nom.

Le coût de l'opération comprenant l'acquisition des immeubles, les exclusions des locataires et l'exécution des travaux de voirie, évalué à la somme de deux millions, sera prélevé sur les fonds à provenir de l'emprunt de dix-sept millions dont la ville poursuit actuellement la réalisation.

Le Conseil décide la mise à l'enquête du projet et autorise l'Administration à solliciter du Gouvernement la déclaration d'utilité publique nécessaire pour arriver à son exécution.

Une somme de 800.000 francs est votée en outre pour la création dans ce quartier d'un Conservatoire de musique.

9 décembre. — A la Société d'économie politique, M. Chardiny fait une conférence sur la loi sur les accidents du travail.

10 décembre. — Elections à la Chambre de Commerce ; mandat de six ans : MM. Louis Chavent, Léon Permezel, Ennemond Richard, G. Chambeyron, François Favre, Martial Paufigue, Pierre Vindry. Mandat de deux ans : M. Frank Ricard.

— Nominations universitaires : M. Clédat, professeur de langue et littérature du moyen âge, est nommé doyen, pour trois ans, de la Faculté des Lettres ; M. Flurer, professeur de droit civil à la Faculté de Droit, est nommé assesseur du doyen.

— Conférence, au Palais du Commerce, de M. Martin-Saint-Léon, bibliothécaire du Musée social, sur les anciennes corporations et les syndicats.